

Non aux vaccins OGM bâclés qu'ils veulent nous imposer



Le Covid-19 prétexte sanitaire de régression sociale et démocratique

Le Covid-19 constitue un prétexte rêvé pour supprimer les lois qui gênent les puissances financières.

En France nous l'avons constaté dès la proclamation de l'état d'urgence sanitaire : les premières lois adoptées pour soi-disant lutter contre le Covid-19 ont facilité aux employeurs la possibilité de fixer les jours de congés de leurs salariés, leur a permis d'obliger leurs employés de prendre une semaine de congés payés pendant le confinement, et de s'affranchir des limitations actuelles de la durée du travail (les 35 heures), comme si le virus pouvait souffrir de telles mesures.

Ils suspendent la loi européenne qui nous protégeait des OGM

Le candidat vaccin Sanofi-GSK et bien d'autres reposent sur l'utilisation d'OGM. Un nouvel exemple de l'utilisation du prétexte sanitaire nous est fourni avec l'adoption par le parlement européen d'un « assouplissement » de la loi sur les

OGM qui prévoyait qu'on ne devait pas commercialiser les produits OGM sans études préalables du retentissement sur l'environnement, ni assurer leur traçabilité.

Sous prétexte de l'urgence, les fabricants de vaccin ont obtenu en catimini de pouvoir commercialiser leurs futurs vaccins OGM sans les études préalables prévues par la loi. Et cette information n'a pas été répercutée par les médias qui nous abreuvent chaque jour du moindre test positif.

Or les vaccins OGM sont des médicaments totalement expérimentaux dont nous ne connaissons ni les effets génétiques, ni les effets secondaires à moyen et long terme, faute d'expérience.

Quelle urgence vaccinale y-a-t-il pour vacciner contre une Covid-19 qui ne menace ni les enfants et les adultes jeunes, qui tue moins que les grandes gripes modernes et qui a quitté la France et l'Europe avec très peu de chances d'y revenir ?

Une urgence alléguée alors que la maladie n'existe pratiquement plus

Les cas de tests positifs dont les gouvernements et les médias nous rebattent les oreilles et tentent de nous effrayer en qualifiant leur augmentation d'exponentielle ne sont pas des malades, mais seulement des citoyens apeurés par la propagande gouvernementale et qui ont cru se rassurer en acceptant de subir des tests imparfaits, incapables de déterminer si la personne positive est contagieuse.

Et c'est en se basant sur ces tests non fiables qu'on les exclue du travail ou de l'école pour deux semaines, que l'administration ferme des classes, des cafés et oblige les citoyens à porter des masques partout.

Une maladie appelée pandémie n'existe que quand il y a des malades, des personnes qui souffrent de symptômes, qui nécessitent des traitements et qui sont hospitalisées. En Europe, la pandémie est pratiquement terminée et il est grand temps de recentrer l'effort médical sur les vraies menaces actuelles : les dépressions sévères et la perte du

goût au travail post confinement, les maladies cardio-vasculaires, les cancers, les maladies neurologiques, rhumatologiques, rénales dont les malades ont été abandonnés pendant plusieurs mois pour leur plus grand malheur.

Pour expérimenter leurs vaccins, ils sont prêts à suivre l'exemple des nazis

Les nazis ont pratiqué des essais thérapeutiques en inoculant des germes mortels comme le typhus dans les camps de concentration. Comme la pandémie touche à sa fin et que les fabricants de vaccins manquent de malades pour expérimenter leurs vaccins, ils envisagent d'inoculer le coronavirus à des personnes saines pour tester leur vaccin suivant l'exemple des médecins nazis qui ont été pendus pour cela, après le procès des médecins à Nuremberg.

Le vaccin sera risqué pour les vaccinés, mais sans risque pour les laboratoires

Les firmes qui produisent les vaccins viennent d'obtenir l'immunité en cas de poursuite pour complications graves. Les autorités européennes ont en effet accepté d'indemniser le fabricant si la responsabilité de ce dernier était mise en cause en cas de complications vaccinales. La Commission européenne a précisé « qu'en compensation pour les risques élevés pris pour la fabrication de vaccins, les accords d'achats anticipés conclus avec certains laboratoires prévoient que les États membres indemnisent le fabricant pour certaines responsabilités encourues ».

Ce ne sont donc pas les fabricants qui assumeront les risques vaccinaux, mais les citoyens vaccinés qui souffriront des complications et les états (nos impôts) qui, après les laboratoires, devront indemniser les victimes pour les malfaçons éventuelles. Exclure par avance tout risque de poursuite judiciaire et de pénalités financières en cas de malfaçon constitue le meilleur moyen d'encourager les firmes à

ne pas respecter les règles minimales de sécurité. Cela devrait aussi éveiller l'attention des citoyens du monde. Nous paierons des vaccins inutiles pour 90 % de la population, subirons les complications possibles du fait de l'allègement des études de sécurité et devons ensuite payer dommages du vaccin, via nos impôts.

Cette demande des firmes prouve que la sécurité vaccinale n'est qu'un leurre publicitaire : si les firmes étaient certaines de l'innocuité de leur vaccin, elles n'auraient jamais demandé cette clause d'immunité !

Elles ont raison d'être prudentes, car elles se rappellent les complications des vaccins contre la grippe H1N1 et le scandale sanitaire tout récent du vaccin de Sanofi contre la dengue qui a causé plusieurs centaines de morts aux Philippines, et qui a motivé une cascade de procès contre des responsables de Sanofi, le Président et la ministre de la Santé des Philippines et le médecin auteur de l'article médical prétendant que le vaccin était sans risque.

Achat sur plan comme pour un logement et vente forcée des futurs vaccins

L'Europe ou plutôt l'UE a déjà acheté une montagne de vaccins (qui n'existent pas encore et n'existeront peut-être jamais) comme certains achètent à leurs risques et périls des appartements sur simples plans et se retrouvent parfois sans appartement ou avec un logement inhabitable.

Et comme lors de la crise de la grippe H1N1, ces gouvernants vont essayer de nous les imposer en continuant à maintenir la panique pour une maladie moins dangereuse que les grandes gripes antérieures, en montant en épingle « les cas » qui ne sont que des personnes testées, non malades pour la grande majorité, pour faire croire à une deuxième vague.

Battons-nous pour empêcher leur projet totalitaire qui ne peut bénéficier qu'aux actionnaires des firmes pharmaceutiques.

Le directeur pour l'Europe de l'OMS, Hans Kluge a déclaré le

1^{er} septembre : « Le jour où nous vaincrons la pandémie ne sera pas nécessairement celui d'un vaccin. Il se produira lorsque nous aurons appris à vivre avec la pandémie ».

Docteur Gérard Delépine

Chirurgien et statisticien

Communiqué de presse de Michèle Rivasi, députée européenne, contre le passage en force des vaccins OGM

Pour conclure, nous relayons quelques phrases choc du communiqué de presse du 7/9 de Michèle Rivasi : Vaccins et Traitements Anti Covid-19

« Essais cliniques, financement, responsabilité légale... la Commission européenne doit défendre les intérêts de la population et non Big Pharma ! »

« Aujourd'hui, le débat entre députés européens et la Commission européenne sur la stratégie vaccins de l'UE, et sur les accords de préachat négociés par la Commission européenne en particulier, a souligné le manque de transparence de la Commission et le risque d'effets secondaires des vaccins OGM expérimentaux inclus dans les accords de préachat, et dont la toxicité réelle est très largement méconnue car sous-évaluée. »

« Nous sommes face à une situation très dangereuse, prévient l'eurodéputée Michèle Rivasi. Ne nous laissons pas faire, ni instrumentaliser par la peur ou l'urgence brandies comme alibi pour justifier des décisions contraires à la santé publique et sources de risques inacceptables.

« La Commission nous a confirmé que nous n'avons toujours pas accès aux contrats en cours de négociation. Nous n'avons pas accès au nom des négociateurs. Nous n'avons pas accès aux données brutes des essais cliniques, la Commission précisant que cette législation n'entrera en vigueur qu'en 2021.

« La Commission européenne a le choix, poursuit l'eurodéputée EELV. Elle peut continuer à jouer le jeu de garder secret les accords de préachat négociés en catimini avec les labos

AztraZeneca, CureVac, BionTech, Johnson & Johnson, Sanofi ; de ne pas exiger la transparence complète sur les données des essais cliniques réalisées par les fabricants de vaccins alors que les premiers vaccins OGM s'annoncent sur le marché d'ici la fin de l'année. La Commission peut arrêter d'être la complice des labos et défendre la santé des gens.

« Ce refus des responsabilités revendiqué par les fabricants de vaccin peut prendre plusieurs formes. Ainsi, la Commission Européenne a indiqué que la responsabilité des produits défectueux incombera bien aux laboratoires, mais les effets secondaires indésirables seront à la charge des États. Comment voulez-vous dans ces conditions, dès lors que les autorités sont responsables des dédommagements, que l'État veuille reconnaître que les vaccins aient pu causer des effets indésirables ? Ce n'est pas son intérêt.

ATTENTION AUX APPRENTIS SORCIERS DES VACCINS OGM

« Vaccins à vecteur viral, vaccins à ARN messenger, vaccins à ADN... Les vaccins qui arrivent sont des vaccins expérimentaux, dont certains seront employés pour la première fois pour des humains. On joue aux apprentis sorciers génétiques avec les vaccins. On les inocule et on constate ensuite les dégâts.

« La semaine passée par exemple, alors que l'OMS célébrait la disparition de la polio en Afrique, les Nations-Unies ont annoncé que des flambées de polio observées en Afrique étaient liées à un vaccin, c'est-à-dire à la mutation et la propagation d'une souche vaccinale de la polio et dont les victimes étaient les enfants déjà vaccinés. Autre exemple fin 2017, lorsque Sanofi lui-même a pris les devants à propos de son vaccin anti-dengue, le Dengvaxia, pour avertir « qu'à plus long terme à la suite de la vaccination, davantage de cas sévères de dengue pourraient être observés en cas d'exposition au virus »...

LA TRANSPARENCE COMPLÈTE EST IMPÉRATIVE

« Nous avons besoin d'une transparence absolue. C'est l'unique condition permettant de restaurer la confiance dans les

vaccins, et l'unique moyen de s'assurer que les vaccins sont réellement sûrs et efficaces. Cela concerne autant les conditions opaques dans lesquels les contrats de préachat ont été négocié que les données des essais cliniques. Nous avons besoin de savoir comment les vaccins OGM ont été testés, les effets indésirables qui ont été observés, et les évaluations manquantes ou incomplètes.

UNE OBLIGATION VACCINALE PRÉMATURÉE ?

« Les décisions prises actuellement en termes de fourniture de vaccins sont très graves et leurs conséquences ne doivent pas être sous-estimées. Ce n'est pas à la population de devenir les cobayes de vaccins et de médicaments expérimentaux bricolés et testés à la va-vite, et dont les fabricants veulent éviter à tout prix d'endosser leur responsabilité. La question de l'obligation vaccinale anticovid-19, comme celle envisagée en Espagne notamment, devient, dans ces conditions, d'autant plus inadmissible que toutes les zones d'ombre existantes n'auront pas été mises en lumière. »